

COMMUNIQUE DE PRESSE

Loredana MAIER succède à Michel MOTTET à la direction générale de l'UNMI



Loredana Maier directrice générale

Après quatre ans à la direction générale de l'UNMI, Michel Mottet a souhaité faire valoir ses droits à la retraite.

Aux côtés du président Michel Liautard, il a été l'artisan d'une profonde transformation de l'UNMI : renouvellement des équipes, mise en place d'un comité de direction, création d'un centre de gestion à Olivet, près d'Orléans, transfert du siège social, refonte du système d'information. Autonome, l'UNMI est désormais opérationnelle pour déployer son offre de prévoyance, d'épargne et de réassurance et pour mobiliser son expertise afin d'accompagner le développement des quatre-vingts mutuelles adhérentes.

Pour sa succession, au terme d'un processus de recrutement accompagné par un cabinet extérieur, c'est sur une solution interne que le choix s'est porté : sur la proposition de Michel Liautard et de Michel Mottet le conseil d'administration du 21 décembre 2016 a nommé Loredana Maier, actuelle directrice juridique, pour le remplacer.

Diplômée d'un master 2 de droit des affaires de l'université de Paris Descartes et d'un magistère de droit international et européen de l'université de Paris Nanterre, elle débute sa carrière dans la société de recouvrement MCS. Puis elle rejoint la Mutuelle Générale de la Police, en tant que juriste. Elle en est nommée responsable juridique quatre ans plus tard. Elle participe, à ce titre, au déploiement de la stratégie de la mutuelle.



Elle entre à l'UNMI en avril 2016, en tant que directrice juridique et conformité.

Elle veille à la bonne gouvernance de l'union.

Membre du comité de direction, elle participe aux décisions stratégiques et à leur mise en oeuvre aux cotés de Michel Mottet.

Sa prise de fonction est effective en février. Michel Mottet, en tant que directeur général délégué, l'accompagnera jusqu'en juin prochain.

L'UNMI, le partenaire indépendant à l'écoute, au service et aux cotés des mutuelles.

L'UNMI, l'Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle, est une union de mutuelles à but non lucratif. Elle rassemble aujourd'hui 80 adhérents qui protègent plus de 10 millions de personnes.

Elle met son expertise au service des mutuelles pour innover et compléter leur offre par des solutions de prévoyance, d'épargne et de dépendance conçues sur mesure.

A l'écoute des mutuelles, elle s'affirme ainsi comme un acteur majeur de l'économie sociale et du monde mutualiste.

UNMI - Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité immatriculée sous le SIREN 784718207 - Siège social 50 avenue Daumesnil 75012 PARIS - www.unmi.eu

Contact presse:

Marie-Laure Molko - Tél : 01 76 41 00 32 / 06 70 16 45 15 - E-mail : marie-laure.molko@taly.eu

